
CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-URBAIN

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL DU LUNDI 4 JUIN 2007

1. Prière
2. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 4 juin 2007, à dix-neuf heures (19h00) au lieu habituel des délibérations.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le mardi 1^{er} mai 2007, à dix-huit heures trente (18h30) au lieu habituel des délibérations.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 7 mai 2007, à dix-neuf heures (19h00) au lieu habituel des délibérations.
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le mardi 22 mai 2007, à dix-huit heures trente (18h30) au lieu habituel des délibérations.
6. Résolution du conseil municipal pour approuver les comptes à payer du mois de mai totalisant 42 296.39 \$.
7. Demande de dérogation mineure de monsieur Jacques Labrecque et madame Julie Lefebvre visant à permettre le lotissement d'une rue; a) dont le rayon de courbure est de 0 mètre alors que le règlement prescrit que les lignes d'emprises de rue doivent être raccordées par une courbe de 9 mètres; b) une pente de 3,6 % au lieu de 3 % tel que prescrit ; c) comportant une pente de 10 % et 25 % sur une distance n'excédant pas 150 mètres alors que le règlement prescrit 8 % à 10 %.
8. Demande de dérogation mineure de monsieur Marc-André Simard afin de permettre le lotissement par le remplacement des lots 331-3-1 et 332-1 et une partie des lots 333-1,337-1,331,332, 333 et 337 pour créer les lots 709 et 710 d'une largeur de 15,71 mètres chacun alors que le règlement prescrit une largeur minimale de 18,0 mètres.
9. Résolution adoptant le règlement no.230 amendant le règlement de zonage no.151 dans le but d'ajuster les limites de la zone industrielle IA-1 aux limites de l'autorisation telles que définie dans la décision de la CPTAQ au dossier numéro 343830; de définir les usages autorisés dans la zone industrielle et la route 381; de modifier les dispositions relatives aux enseignes; de modifier les dispositions relatives aux clôtures et aux murs; de modifier d'autres dispositions réglementaires.
10. Résolution adoptant le second projet de règlement no.234 ayant pour objet d'amender le règlement de zonage dans le but d'autoriser des usages complémentaires à l'habitation dans toutes les zones du territoire et d'autoriser, à certaines conditions, l'usage « automobiles neuves et usagées et camionnettes neuves et usagées (location, vente, entretien et pièces neuves et usagées) (excluant toute activité de démontage,

récupération et de recyclage de pièces de véhicules ferrailles) », dans la zone AA-12.

11. Résolution pour enlever monsieur Guy Bouchard et madame Lyne Tremblay comme signataires autorisés pour la municipalité des documents et effets bancaires de la municipalité.
12. Résolution pour l'autorisation du versement de la subvention dans le cadre du programme de revitalisation (règ.184) pour monsieur Alain Simard au 891-893, rue Saint-Édouard au montant de 478,95 \$.
13. Soumissions pavage rue Fortin : Pavage Rolland Fortier inc. (5 950 \$ plus taxes) et Les Entreprises Jacques Dufour & Fils (5 739 \$ plus taxes)
- 14.
- 15.
- 16.
17. Correspondances.
18. Questions diverses.
19. Période de questions réservée au public.
20. Levée de l'assemblée